

CR de la Réunion du mardi 21 avril 2026

Les réponses sont en rouge

Une présentation rapide de l'existant est faite avec dans l'ordre :

- ❖ Position des compteurs, nombre de lampes allumées en 2020 et actuellement.
- ❖ Quelques chiffres
- ❖ Le nombre de lampes en fonction du matériel

Il est rappelé que l'objectif est de mettre l'ensemble du parc en LED avec détecteur de présence qui permet d'adapter l'éclairage.

Cependant en ce moment, TE (territoire d'énergie) qui a la compétence de l'éclairage pour la commune ne fait réaliser les travaux que trois ans après une délibération de la commune.

	2020		Aujourd'hui		Demain	
SITE	Puissance avant kW	lampes avant	Puissance actuelle kW	Lampes actuelles	Nouvelle puissance	Lampes futures
La Barge	3,7	35	6,2	9		
Saint Jacques	3,2	25	2,7	19		
Rte Tours/Meymont	4,5	41	3,7	26		
Gaspard	3,4	40	1,2	6		
Le Grand Pacher	1,3	11	1,2	5		
Domaize	2,6	25	0,4	5		
Barrot	4,3	32	1,9	13		
Roussy	2,5	22	0	0		
Viallard	2,5	22	0	0		
Séquoia		4		2		
Autres	0,4	3	0	0		
Total	28,4	260	17,3	85		

Quelques chiffres :

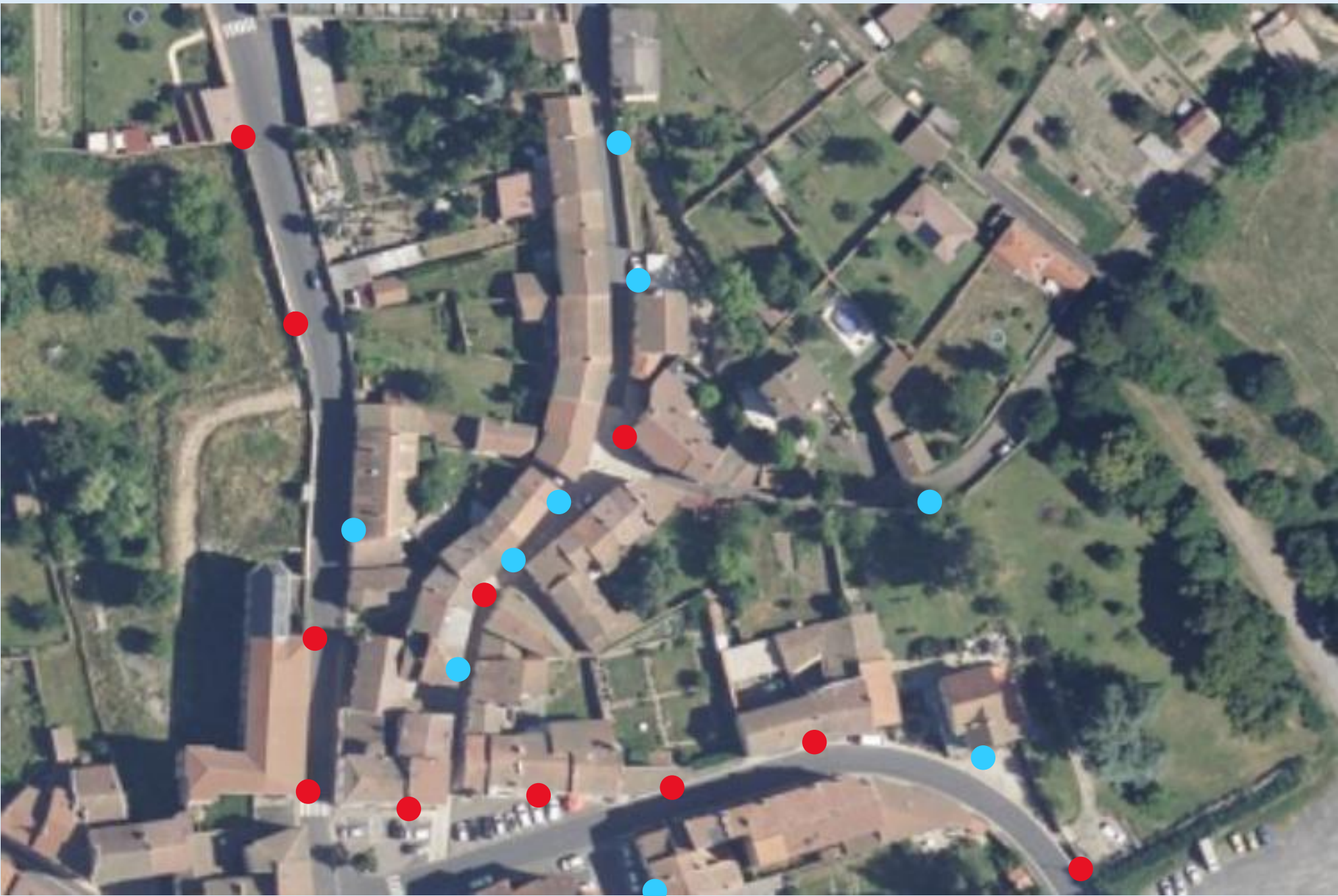
- Nous avons 322 points lumineux (280 pour l'éclairage public).
- La cotisation pour l'entretien s'élève à 5 059,59 €
- Soit 15,71 € par lampe.
- En 2025, 5 246 KW consommés par les 85 ampoules.
- En 2025, une ampoule est allumée 1 000 heures (extinction de 21h30 à 7h00).
- Si nous rajoutons 2 heures, c'est + environ 650 heures par an et par ampoule (soit 10 euros).
- Chaque ampoule en plus c'est plus de 100 kW par an, entre 25 et 30 euros.

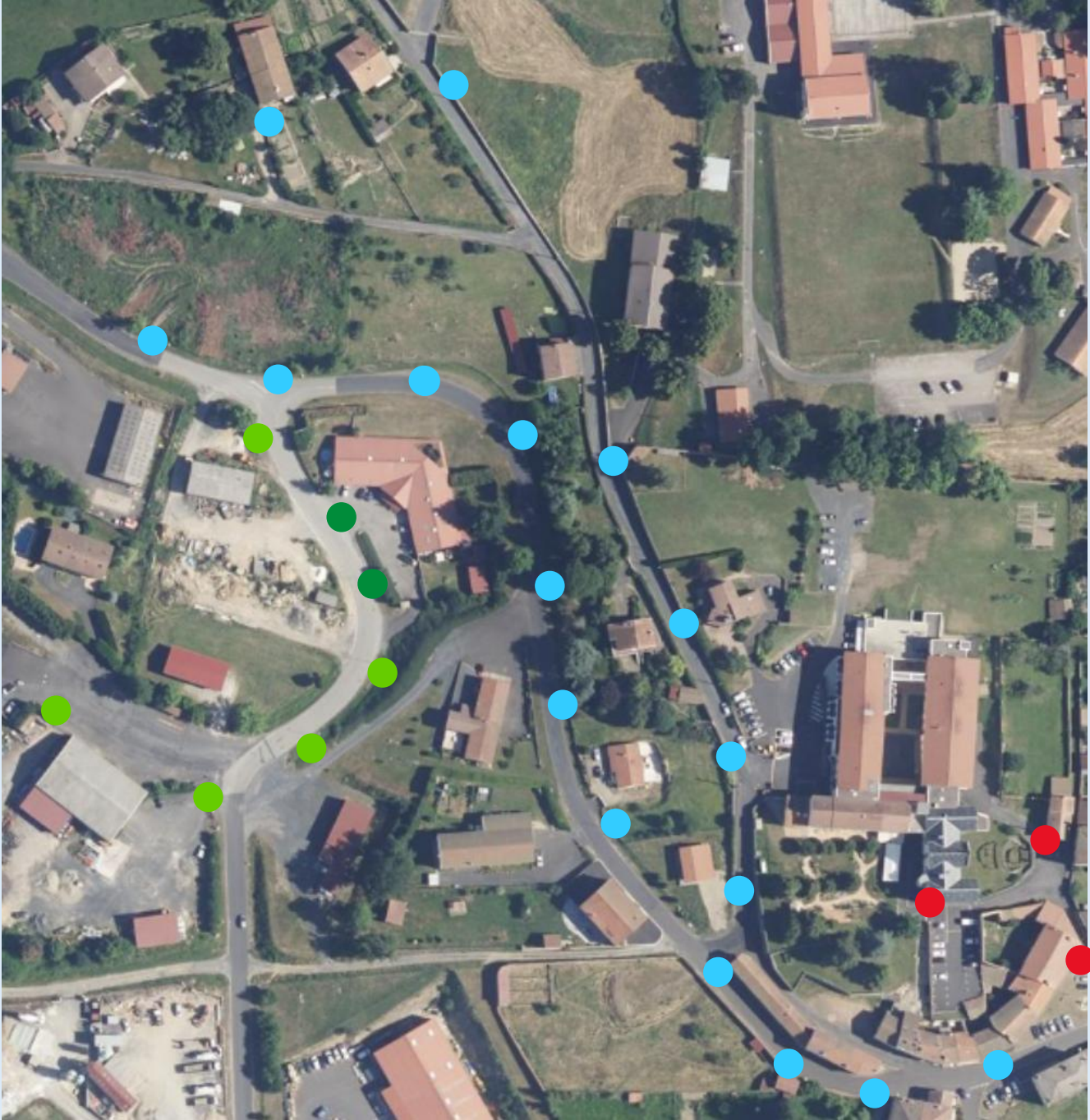
Nombre de « foyers »

Type	Nbre	Type de matériel	Nbre
Candélabres	139	Sodium haute pression	79
		Iodure Métallique (bois)	34
		LED	26
Façades	88	Sodium haute pression	62
		Iodure Métallique	17
		LED	9
Poteaux béton	53	Sodium haute pression	50
		Iodure Métallique	3
Total	280		280

- Pour les prochaines photos :
-  Les lampes allumées
-  Les lampes éteintes
-  Les lampes que l'on peut allumer ou éteindre suivant le besoin
-  Les lampes allumées cocom
-  Les lampes éteintes cocom

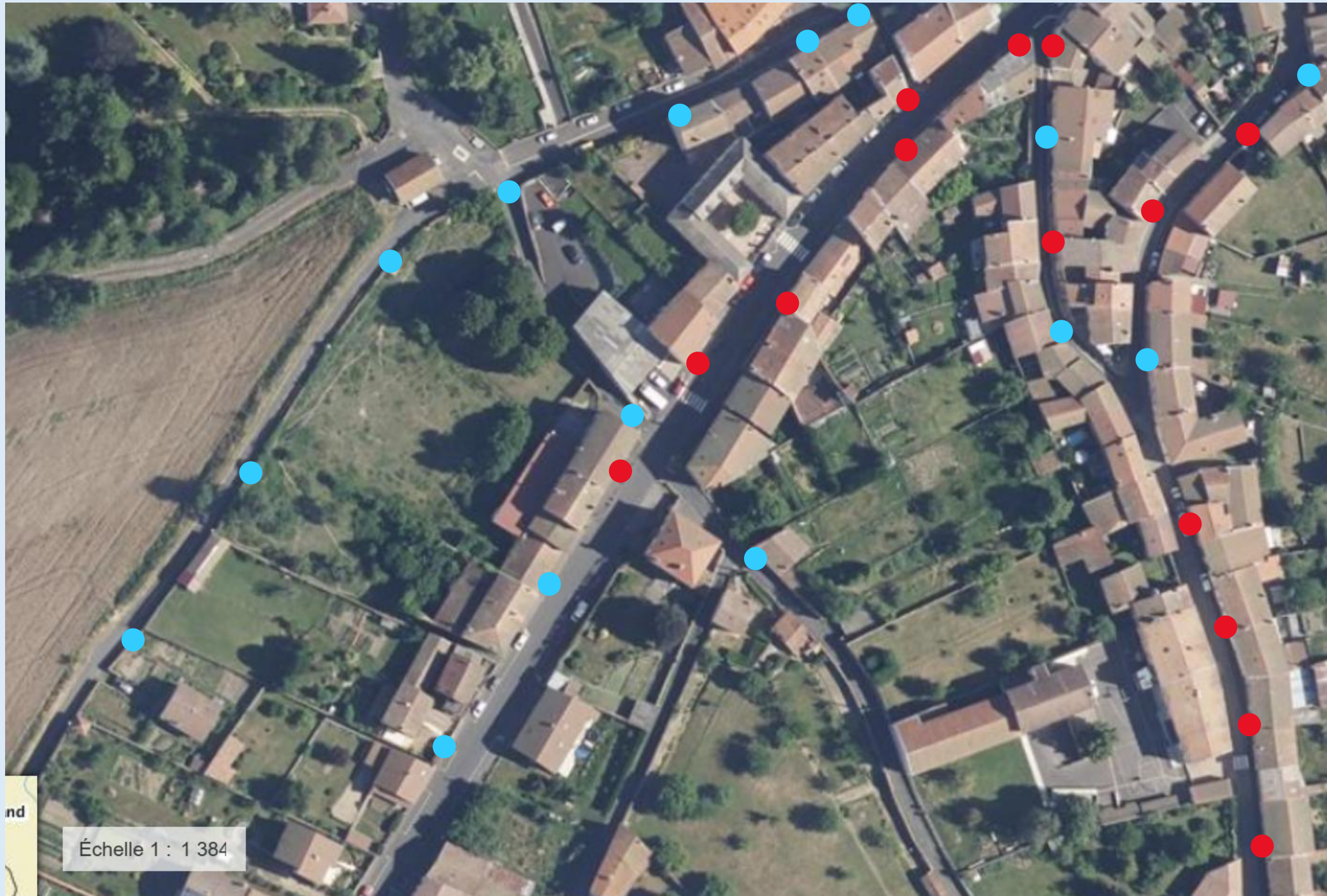








helle 1 : 1 384

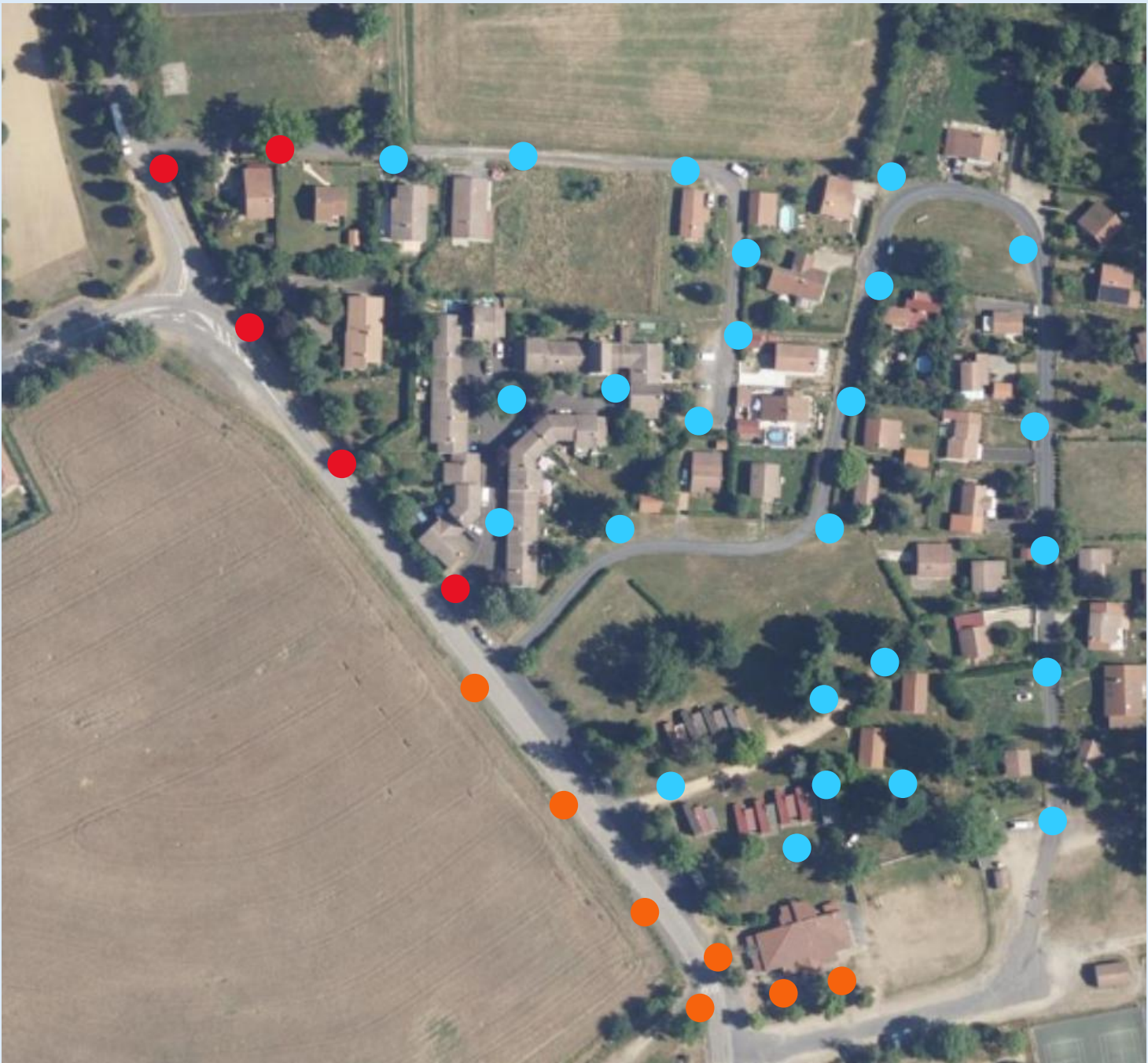


nd

Échelle 1 : 1 384







Méthode de travail :

- Quelles sont les règles qu'on se fixe pour choisir les candélabres qu'on coupe ? Qu'on ne remet pas ? Qu'on remet ?
- La priorité est la sécurité. Donc on remet les lumières vers les intersections, les passages des piétons, les lieux dangereux.
- Dans les rues non éclairées, pas plus d'un candélabre sur deux.
- Le travail va se faire quartier par quartier ou rue par rue. Un papier sera mis dans les boîtes aux lettres indiquant un lieu de rendez vous afin de trouver le meilleur compromis.
- Quelles sont les horaires que l'on se fixe ?
- Jusqu'à 23h00 et à partir de 6h00 tous les jours de la semaine et toute l'année.
- Allume-t-on toute l'année tous les candélabres ?
- Non. Certains endroits non fréquentés régulièrement seront allumés au moment utile.

Les rencontres vont se réaliser durant le mois de juin afin qu'une proposition soit faite pour un nouveau plan d'éclairage à l'automne.

Liste des personnes qui vont réaliser le passage :
Frédéric Fargette, Laurent Monnet, Sylvie Ossedat,
Bénédicte Lajarrige, Eric Dailhous, Arnaud Frich, Didier
Liennart, Annick Omaly, Marcel Fournet, Michel Follet,
Edwige Sigot, Marilynne Micetti, Pascal Sigot, Blandine
Sigot.